



**DISPENSARE DE SOINS NATURELS  
DU PROVINOIS**

# CHARTRE DES USAGERS

Le dispensaire de soins naturels est une association de loi 1901  
à but non lucratif composée uniquement de bénévoles.

Une adhésion annuelle de 10 euros par personne ou de 15 euros par famille  
sera demandée pour pouvoir bénéficier des différentes techniques proposées.

Une participation financière vous sera demandée en fonction de vos ressources.  
Elle sera réglée en début de séance.

Une tenue correcte est exigée et le respect des règles d'hygiène  
et de sécurité des différents intervenants est obligatoire.

Le dispensaire se réserve le droit d'exclure les adhérents  
qui ne respecteraient pas ces obligations.

Fait le ..... à .....

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »